



Assemblée Générale des 22 et 23 Novembre 2008

Motion d'orientation 2009 - 2010





Sommaire

Introduction	2
① Notre responsabilité : comprendre les évolutions de la demande sociale des jeunes et de notre environnement.....	3
② Notre perspective commune : faire vivre et conforter notre projet, la socialisation des jeunes par l'habitat.....	5
③ Axes d'orientation pour atteindre nos objectifs.....	5
▶ Poursuivre la dynamique initiée par le programme de développement.....	5
▶ Conforter le mouvement sur les terrains politiques et économiques.....	6
▶ Développer un modèle économique viable pour nos projets et notre action collective.....	6
▶ Renforcer notre structuration pour augmenter les capacités d'actions et d'initiatives de nos adhérents.....	7
▶ Participer au développement de l'économie sociale.....	7
▶ Mener un travail de fond sur l'économie, les revenus et les moyens d'existence des jeunes.....	7
▶ Se mobiliser pour l'emploi des jeunes.....	8
▶ Préciser notre action éducative en direction des jeunes.....	8
▶ Reconstruire des partenariats en Europe.....	8

Introduction

Lors de notre dernière assemblée générale, l'UFJT (Union nationale des foyers et services pour jeunes travailleurs) est devenue l'UNHAJ (Union nationale pour l'habitat des jeunes). Plus que jamais, il nous appartient de tirer toutes les conséquences de ce qui est plus qu'un changement de nom : un véritable renouvellement de notre projet collectif, dans la fidélité aux intuitions qui l'ont fondé il y a 50 ans.

Nous nous adressons aux jeunes dans leur diversité. Ce sont bien sûr les jeunes travailleurs, ce qui inclut ceux qui recherchent un travail. Les jeunes qui poursuivent une formation font appel de plus en plus nombreux à nos services, et d'ailleurs ils travaillent souvent en même temps. La mobilité est, pour le meilleur et pour le pire, la caractéristique marquante de ce qui est exigé des jeunes, sans toujours leur en donner les moyens. Si nous nous adressons à tous les jeunes, c'est aussi parce que nous n'entendons pas accepter la stratification des publics. Nous entendons nous adresser à tous, jeunes au travail, jeunes en formation, jeunes en difficultés. Le mélange, c'est ce qui permet de construire l'avenir.

Nous voulons non seulement proposer des possibilités et des services de logement aux jeunes, ce qui est déjà très important, mais contribuer, sur le territoire où sont implantées nos associations, à impulser une politique d'habitat des jeunes, un ensemble de réponses qui leur permettent véritablement d'y habiter, c'est à-dire d'en être les citoyens.



① Notre responsabilité : comprendre les évolutions de la demande sociale des jeunes et de notre environnement

On évoquera ici l'impact sur nos activités de l'évolution des politiques publiques et des réglementations en cours dans notre secteur. Celles-ci suscitent plusieurs incertitudes et inquiétudes, alors même que la demande sociale des jeunes, qui voient pour nombre d'entre eux s'aggraver leur situation économique et sociale, apparaît de plus en plus diverse et complexe.

Au-delà de la promulgation de droits « théoriques », il est nécessaire d'améliorer les conditions de vie des jeunes.

Alors que nos associations, présentes dans le débat public, agissent au quotidien pour la concrétisation de droits (droit à l'autonomie pour les jeunes, droit à un logement, ...), la loi dite DALO (Droit Au Logement Opposable), même si elle n'a que des conséquences marginales sur nos activités, nous interroge du point de vue des évolutions symboliques qu'elle induit. Derrière cette reconnaissance incantatoire et contentieuse d'un « principe de droit », nous pressentons, à terme, le risque de voir dévaluer le concept même de droit, et suspectons un renoncement à mettre en œuvre les moyens et conditions nécessaires à la concrétisation de ces droits.

De telles mesures sont d'autant moins appropriées qu'une forte demande sociale s'exprime, notamment chez les jeunes. Ces derniers subissent des récessions économiques et sociales. Ils voient, pour nombre d'entre eux, s'accroître les situations de précarité, et cherchent, face aux autres générations, à trouver leur place dans la société. Dans ce contexte, nous devons contribuer à rendre possible pour les jeunes, et pour la société toute entière, de « travailler pour gagner », au risque de voir émerger de graves conflits intergénérationnels. Cela passe par l'amélioration des conditions de vie de tous, l'accès à un travail ou un emploi, à une situation stable. Et, bien sûr, nous le savons bien, par l'accès à un logement autonome. Cela signifie, à l'opposé du creusement actuel des inégalités, rendre possibles les espoirs de progression sociale et de mobilité, dans la recherche de solutions collectives allant à l'encontre de la promotion de l'individualisme ambiant.

Les jeunes changent, leur demande collective change, nous devons changer.

La demande sociale des jeunes évolue et devient multiple.

Pour accéder à un emploi, effectuer une formation..., la mobilité est devenue le cadre dans lequel doivent s'inscrire tous les jeunes, sans que les conditions visant à la rendre possible pour tous ne soient réunies.

Les différentes situations de jeunesse tendent à se rapprocher : étudiants, salariés, apprentis, en recherche d'emploi... tous peuvent rencontrer des difficultés d'accès au logement, tous peuvent connaître des problèmes face à l'emploi (alternance de périodes de chômage et de travail, faible rémunération, contrats précaires...). Alors que le temps de la jeunesse s'allonge, les incertitudes pesant sur les jeunes et les aléas qu'ils rencontrent durant leurs parcours sont de plus en plus nombreux. Cette situation crée une forte tension entre la pression à l'entrée dans une vie active stabilisée, et la difficulté pour les jeunes, dans un tel contexte, à se projeter dans l'avenir. C'est finalement toute une génération qui se voit menacée par le risque de « descenseur social ».

Notre projet, qui prend en compte la demande sociale des jeunes pour construire des solutions à même de réunir les conditions de leur socialisation, doit répondre à ces évolutions. C'est pourquoi nous devons porter et mettre en œuvre toute la gamme des réponses qui contribuent à la socialisation des jeunes par l'habitat, en proposant nous-mêmes là où nous sommes des solutions diversifiées répondant à l'ensemble des besoins des jeunes. C'est ainsi que nous continuerons à faire vivre notre projet et la charte qui nous rassemble. C'est ainsi que nous resterons vigilants pour que, en matière de logement notamment, des solutions concurrentes aux nôtres ne viennent pas affaiblir ou remettre en cause, sur les territoires où nous sommes implantés, nos projets reposant sur la mixité sociale et le brassage.

Cette nécessaire diversification de ce que nous proposons, visant à répondre à la pluralité des demandes et des besoins des jeunes, devra s'inscrire dans le contexte d'évolution réglementaire du champ de définition de nos activités, dans le cadre notamment de la circulaire sur les Foyers des Jeunes Travailleurs et son articulation avec celle relative aux résidences sociales.



Nos associations, confrontées à la réduction des crédits publics, au projet de directive services et aux exigences nouvelles du marché ont à se défendre et à se renouveler.

Les grandes orientations de la réorganisation de l'Etat et de la « modernisation » des politiques publiques (à travers notamment le processus de Révision Générale des Politiques Publiques), guidées par le souci assumé de diminution des coûts et des dépenses publiques, dessinent une réduction du périmètre d'intervention de l'Etat. Le secteur associatif pourrait, dès lors, voir se mettre en place, avec le consentement de la puissance publique, une extension de ses missions. Mais ce qui pourrait passer pour une opportunité d'investir de nouveaux champs d'interventions ne doit pas cacher un risque réel, celui de voir le secteur associatif placé en concurrence directe avec le secteur lucratif, et forcé de se replier exclusivement, à terme, sur la prise en charge des publics les plus en difficultés et les plus démunis : c'est le modèle anglo-saxon.

La transposition en droit français de la directive européenne « services dans le marché intérieur » pose les mêmes questions. Il nous faut obtenir une définition précise en droit français de la notion de « mandatement¹ », afin de garantir un cadre juridique clair pour les prestataires de services sociaux d'intérêt général. Si tel était le cas, la reconnaissance des missions d'intérêt général exercées par le secteur associatif serait consacrée, et des garanties interviendraient, face aux règles du marché, pour permettre leur accomplissement.

Un autre risque réside dans les processus en cours de redéfinition des relations entre les pouvoirs publics et les associations : il faudra garantir au secteur associatif les moyens d'assurer ses missions d'intérêt général en direction de l'ensemble de la société sans le confiner à un périmètre réducteur (ce qui nuirait au vivre ensemble, déjà bien ébranlé aujourd'hui).

Enfin, les projets relatifs à la réglementation de la gouvernance associative sont de nature à rajouter des inquiétudes : on peut craindre que cette volonté d'extension des contrôles et des règles soit de nature à réduire la portée du projet de nos associations. Ceci pourrait entraîner des contraintes et des restrictions à la liberté de s'associer.

Ces questions sont finalement posées à l'ensemble de l'économie sociale². L'enjeu est bien aujourd'hui de garantir un espace de développement aux valeurs et aux projets dont elle est porteuse.

La dynamique amorcée par le programme de développement doit prendre toute son ampleur.

Notre dernière assemblée générale avait fixé, à travers le programme de développement, des orientations ambitieuses, qui constituent aujourd'hui la colonne vertébrale de notre action commune. Nous déclinons en ce moment l'axe majeur de ce programme : la réhabilitation et le développement de notre offre et de notre gamme de logements et de services, en mettant l'accent sur plusieurs dimensions : la recherche d'un modèle économique viable, des exigences d'architecture pour un cadre bâti fondé sur le développement durable, la recherche de partenariats nouveaux, publics et privés, et l'amélioration de notre communication, nationale comme territoriale.

C'est à la lumière de la mise en œuvre de ce programme de développement que sont apparus pour l'UNHAJ des besoins et des objectifs nouveaux : la nécessité de consolider la structuration de notre mouvement de manière à couvrir l'ensemble du territoire, l'importance du renforcement des capacités d'action et d'initiative de nos associations, la mutualisation de certaines de leurs fonctions pour en améliorer la qualité, l'exigence du renouvellement de notre vivier de responsables associatifs et de dirigeants professionnels.

¹ Pour que les associations soient exclues de la « directive services », elles doivent, en tant que prestataires de services sociaux d'intérêt général, être mandatées par la puissance publique dans le cadre d'une mission d'intérêt général délimitée et définie par la puissance publique.

² L'économie sociale désigne à la fois :

- un mouvement qui cherche à rendre possible la concrétisation de projets à vocation de transformation sociale, par l'appui de modèles économiques pertinents dont la finalité n'est pas le profit mais bien la concrétisation de ces projets
- les grandes familles de ce mouvement (mutuelles, associations, coopératives) et les instances qui les organisent et les représentent.



② Notre perspective commune : faire vivre et conforter notre projet, la socialisation des jeunes par l'habitat

Face aux évolutions de la demande sociale des jeunes, dans un environnement porteur de nombreuses interrogations pour notre secteur et nos champs d'activité, nous devons répondre à un objectif : « tout tenir » ! Cela signifie d'une part consolider et réaffirmer ce qui fonde notre projet et en fait sa force, et d'autre part rechercher les moyens de le développer et de le dynamiser.

Il nous appartient de mieux expliquer le projet politique de nos associations : il consiste à agir pour que la demande sociale exprimée par les jeunes soit plus présente dans les politiques publiques en action et dans les réalités économiques à l'œuvre sur les territoires où nous sommes implantés. A partir de ces attentes, multiples et parfois contradictoires, nous cherchons à construire des solutions pour l'habitat des jeunes, dont le but est de favoriser les conditions de leur socialisation. Notre valeur ajoutée réside dans la richesse de notre projet, qui vise à agir sur tous les leviers permettant aux jeunes d'« habiter » les territoires où ils vivent, c'est-à-dire de les maîtriser, de s'y impliquer, d'en être les citoyens. Nous avons donc vocation à porter toutes les réponses qui contribuent à la socialisation par l'habitat, à ne rien nous interdire. Cela signifie, en matière de logement notamment, tout proposer, de l'AIO -Accueil, Information, Orientation-, à une gamme de solutions diversifiées. C'est à cette condition que nous pourrions faire face aux risques évoqués précédemment de voir des solutions concurrentes venir affaiblir ou remettre en cause, là où nous sommes, nos projets reposant sur la mixité et le brassage. Cela signifie que nous devons aussi nous appuyer sur les autres leviers de la socialisation : l'accès à l'emploi, l'accès à une alimentation équilibrée, l'accès à la santé, l'accès à la mobilité et aux transports, l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs...

Nous nous adressons à tous les jeunes en situation de mobilité, que cette mobilité soit sociale, intellectuelle ou physique, dans le respect des principes de brassage et de mixité.

Tout en réaffirmant ce projet, il nous appartient de chercher des moyens nouveaux de l'étendre et de le dynamiser, dans le cadre de ce que nous sommes : des entreprises de l'économie sociale porteuses de projets d'éducation populaire. Le mouvement de l'économie sociale peut nous aider à construire des modèles économiques respectueux des projets politiques, sociaux et solidaires de nos associations, tout en alliant l'efficacité économique, dans le cadre d'une gouvernance associative s'appuyant sur les compétences articulées de nos administrateurs bénévoles et de nos professionnels salariés.

③ Axes d'orientation pour atteindre nos objectifs

Conscients du contexte dans lequel nous évoluons, convaincus de la pertinence et de la force de notre projet, nous sommes déterminés à agir pour atteindre les objectifs qui sont les nôtres.

► Poursuivre la dynamique initiée par le programme de développement

Décliner ses orientations

Nous poursuivrons la mise en œuvre du programme de développement, autour de son axe majeur, la réhabilitation et le développement de notre offre et de notre gamme, et en accentuant les dimensions suivantes :

- une recherche résolue sur les évolutions de notre modèle économique, pour pérenniser les projets de nos associations et l'économie des réponses apportées ;
- la définition d'une intention forte en matière d'architecture liée au développement durable ;
- une politique de communication active, qui nous engage tous. Celle-ci doit être à même de décliner vers l'extérieur toutes les implications de notre changement de nom, et d'explicitier ce que signifie la construction de solutions pour l'Habitat des jeunes.



Renforcer et élargir nos partenariats

Parce que nous savons que nous serons plus forts avec d'autres, il nous faudra conforter et élargir nos partenariats.

Nous devons renforcer et redéfinir nos relations avec l'Etat, dans le cadre des évolutions induites par la RGPP (« révision générale des politiques publiques ») du point de vue de sa réorganisation.

Nous poursuivrons une gamme de partenariats coordonnés avec les collectivités territoriales : les régions (dans la suite de notre convention avec l'ARF), les départements (par une convention en projet avec l'ADF), et au-delà, avec les communautés d'agglomérations, les communautés de commune, les pays et les communes elles-mêmes.

Dans le même sens, nous conforterons notre travail avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'accord-cadre et le programme de développement : la CDC, l'USH (le mouvement HLM), le Crédit Mutuel, le Crédit Coopératif, l'AVISE, l'IDES, France Active.

Nous accentuerons également nos partenariats dans les secteurs où les fonds, issus des cotisations sociales prélevées sur les salaires, sont administrés par les partenaires sociaux (1% logement, 1% formation, CNAF et allocations familiales, autres branches de la protection sociale).

Nous approfondirons nos relations avec le mouvement HLM (l'USH, les offices publics de l'habitat et les autres composantes), avec différents autres acteurs du logement, comme les CROUS (en charge du logement étudiant), et avec les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle (missions locales, etc.).

► Conforter le mouvement sur les terrains politiques et économiques

Ceci passe par des actions sur plusieurs plans :

- Reconstituer notre **vivier de responsables associatifs**, en travaillant sur l'attractivité du rôle d'administrateur. Nous devons attirer et investir de nouveaux responsables, leur permettre d'être en capacité de penser avec nous, d'expliquer et de faire valoir le projet politique de l'association sur son territoire.

- Elargir et qualifier notre vivier de **professionnels**. Il nous faudra faire venir de nouveaux professionnels qualifiés, de nouveaux cadres dirigeants, en développant l'attractivité de nos métiers. Nous devons aussi permettre pour tous, dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des ressources, la mobilité et les évolutions professionnelles au sein de notre organisation. Une politique de **formation** sur les champs qui incombent à l'UNHAJ sera développée, sur la base d'une définition plus précise des besoins, pour renforcer les compétences de tous, notamment aux moyens de la VAE et des formations diplômantes.

- Permettre de **conforter les projets de nos associations** : à l'écoute des besoins de tous, l'Union continuera à appuyer la consolidation des projets associatifs, en leur permettant de se ressaisir de la méthodologie du développement (diagnostic, construction du projet, évaluation), tout en agissant auprès des pouvoirs publics pour dégager les moyens de la concrétisation de ces projets.

- Renforcer, créer et diffuser à tous des **outils de développement** :

- par la reconfiguration d'outils anciens (le site Internet, les statistiques, les outils de collecte des informations, etc.)
- par le développement d'outils nouveaux (financiers, d'évaluation des projets associatifs, de développement d'une gamme de restauration adaptée, etc.).

► Développer un modèle économique viable pour nos projets et notre action collective

L'origine des financements qui structurent l'économie de notre réseau, leur raréfaction ou le déplacement de leur affectation, l'émergence de diverses formes de concurrence, les expériences de mutualisation ou de regroupement qui naissent ici ou là, la mise en place par d'autres réseaux de dispositifs singuliers (foncière, fondations ...) interrogent notre réflexion collective et nous impose une meilleure connaissance de la réalité économique des différents niveaux constitutifs de notre union (local, départemental, régional, national).



Nous ne pouvons envisager un développement significatif de notre offre si dans le même temps un nombre important de nos projets d'habitat des jeunes se trouvent confrontés à de sérieuses difficultés économiques ... La récession économique peut conduire à des pratiques de repli, il est vital pour nous de trouver des modes d'organisation collective nous permettant, non seulement de résister à la crise, mais aussi, autant qu'il est possible, de renforcer notre mission !!

Il importe donc de concrétiser des démarches d'expérimentation et de recherche-action sur les nécessaires solidarités à déployer – mutualisations, regroupements – sur le développement de partenariats économiques et financiers – modes de financements, plateformes de moyens - mais aussi sur la gouvernance de nos associations et l'attractivité de notre mouvement ... Plus fondamentalement, le contrat d'adhésion au réseau, et les conditions de l'ingérence du réseau national comme régional dans l'action des associations locales adhérentes au regard des besoins des territoires, touchent à nos règles collectives. Il est proposé qu'elles fassent l'objet de décisions lors d'une Assemblée Générale extraordinaire.

► **Renforcer notre structuration pour augmenter les capacités d'actions et d'initiatives de nos adhérents**

En prenant appui sur les Unions régionales, base notamment de la structuration politique de l'UNHAJ, des moyens nouveaux devront être trouvés pour renforcer notre mouvement.

- Il s'agit d'expérimenter le travail en inter-régions, en s'appuyant sur les expériences déjà menées dans ce domaine : Rhône-Alpes et Auvergne, Arc Atlantique, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, Bourgogne et Franche-Comté, initiatives en cours sur le « grand sud » et sur le « grand est », etc.
- Il s'agit, là où c'est nécessaire, de se doter d'interlocuteurs au niveau départemental, à même de prendre en charge la représentation politique du projet collectif et les questions opérationnelles se posant à cet échelon
- Il s'agit aussi (et surtout) de travailler aux alliances entre adhérents, à la mutualisation c'est-à-dire à la mise en commun de moyens entre associations adhérentes à l'Union ou avec des partenaires extérieurs, à la création d'outils communs permettant, dans le respect du projet des associations, d'accroître notre force.

► **Participer au développement de l'économie sociale**

A la recherche de moyens nouveaux pour réaffirmer notre projet tout en le renforçant et le dynamisant, conscients de notre appartenance à l'économie sociale, nous contribuerons à développer ce mouvement qui vise à rendre possible la concrétisation de projets à vocation de transformation sociale, par l'appui de modèles économiques pertinents dont la finalité n'est pas le profit mais bien la concrétisation de ces projets.

Pour cela, il nous faudra tout d'abord continuer à participer à l'organisation de la vie associative, au sein notamment de la CPCA. Il nous faudra ensuite nous rapprocher des autres grandes familles de l'économie sociale (mutuelles, coopératives), et renforcer notre participation au sein des organismes qui les regroupent et les représentent toutes (CRES, CEGES, etc.), ce qui contribuera à conforter leur lisibilité.

Nous devons aussi nous attacher à légitimer l'économie sociale à laquelle nous participons dans nos relations avec le monde économique.

► **Mener un travail de fond sur l'économie, les revenus et les moyens d'existence des jeunes**

Dans un contexte économique et social entrant en récession, le problème des ressources des jeunes, de leur budget et de leur économie (rappelons qu'ils sont sans revenus fixes dans les périodes où ils ne bénéficient pas d'un véritable statut, le plus souvent inéligibles aux minima sociaux avant 25 ans), va se poser de manière encore plus prégnante, pouvant amplifier les phénomènes de rupture auxquels les jeunes sont déjà exposés.



À l'occasion de son Assemblée générale, l'UNHAJ se donne donc pour objectif de mener de toute urgence un travail de fond sur l'économie, les revenus et les moyens d'existence des jeunes, visant à sécuriser leurs parcours de vie.

Pour cela, il est nécessaire de :

- faire le point sur les différentes recherches et études existant sur la question, et à en mettre en œuvre si nécessaire de nouvelles
- formuler des propositions autour d'un ou de plusieurs dispositifs permettant de répondre aux difficultés rencontrées par les jeunes en matière d'absence de revenus stables
- faire reconnaître et relayer ces propositions auprès des pouvoirs publics, et notamment à l'occasion des prochaines échéances électorales.

► **Se mobiliser pour l'emploi des jeunes**

Conscients des nombreuses difficultés rencontrées par les jeunes pour accéder à un emploi stable, nous chercherons à mettre au cœur de notre activité les actions visant à accompagner les jeunes dans l'accès à un emploi et dans la création d'activités. C'est un axe ancien de développement et d'initiative pour un certain nombre de nos adhérents, qu'il nous appartient de développer et de diversifier.

Cela signifie le renforcement de nos actions en lien avec le monde économique, à travers la recherche de partenariats solides avec les entreprises présentes sur les territoires où nous sommes implantés, et avec les fondations et chambres consulaires au plan national. Ceci pourra également permettre la recherche de nouveaux financements privés.

► **Préciser notre action éducative en direction des jeunes**

L'action éducative que nous menons est porteuse d'un projet qui vise à rendre les individus acteurs de leur propre éducation, et à leur permettre de construire eux-mêmes des savoirs par le biais de discussions et d'échanges entre pairs. C'est tout le sens originel de l'éducation populaire, qu'il nous faut contribuer à faire vivre et à adapter aux temps difficiles qui viennent. Nous savons que cette démarche menée notamment en direction des jeunes est déterminante pour leur socialisation (c'est-à-dire leur insertion consciente et critique dans la vie sociale), et pour le développement de la citoyenneté. En ce sens, nous devons contribuer à rendre plus visible notre action éducative, la préciser, par la conduite au sein du mouvement d'un travail conceptuel et méthodologique (échange des réflexions et des pratiques), et ainsi la dynamiser.

► **Reconstruire des partenariats en Europe**

A l'heure où les politiques européennes ont des répercussions sur nos champs d'activité, et alors que les mobilités des jeunes s'inscrivent dans le cadre de ce territoire remodelé, nous devons nous aussi réinvestir le champ européen. L'enjeu sera d'ouvrir notre réflexion collective à la dimension européenne, en suscitant des partenariats européens avec des acteurs des politiques de jeunesse, afin d'échanger, de confronter et de partager les expertises, les expériences et les projets. Il ne s'agit pas de rechercher nos « homologues », qui n'existent pas le plus souvent : nous devons poursuivre des contacts et des échanges avec les acteurs qui, dans les autres pays européens, tentent, comme nous, mais dans des contextes nationaux différents, d'apporter des réponses en termes d'insertion des jeunes, et plus précisément de socialisation des jeunes par l'habitat.

